

HÔTEL DE VILLE

**CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2008**  
**DELIBERATION N° 2008/04/33**

**OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Minière Industrielle Nouvelles Etudes Scientifiques.**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'Associatin Minière Industrielle Nouvelles Etudes Scientifiques a présenté une exposition intitulée « Hommage aux mineurs » en septembre 2007,

CONSIDERANT que cette exposition a reçu plus de 500 visiteurs et que de surcroît 12 classes élémentaires ont bénéficié de visites commentées par les membres bénévoles de l'association qui ont fourni pour chaque visite des documents à l'attention des élèves et un dossier pédagogique remis à chaque instituteur afin de prolonger le travail en classe,

CONSIDERANT l'investissement des membres bénévoles de cette association,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle complémentaire de 700 € à l'Association Minière Industrielle Nouvelles Etudes Scientifiques,

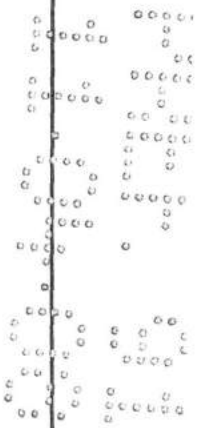
DIT que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Pour extrait conforme,  
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Val d'Yerres



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu

60, rue de la réception en Préfecture  
91330 YERRES  
et de la publication le  
Le Maire  
01 69 48 63 98

*[Handwritten signature]*  
2008

